

n°77

Avril 2011

SYLVINFO

Champagne-Ardenne

Sommaire

- 1 Editorial
- 2 Plantes invasives : ouvrir l'oeil en forêt
- 4 Évolution récente du bois d'énergie en France - Bilans national et régionaux du bois de chauffage en France
- 5 Dossier : Le guide pour l'identification des stations et les choix des essences dans les milieux alluviaux
- 9 10 ans de la filière forêt-bois en Champagne-Ardenne : bilan alarmiste !
- 10 Santé de la forêt privée régionale en 2010.
- 12 Brèves

Éditorial

2011, année internationale des forêts dans notre Région...

Une récente étude présentée dans ce numéro de Sylvinfo montre que notre filière forêt-bois régionale a régressé considérablement depuis dix ans alors même que le potentiel productif des forêts, et en premier lieu celui des forêts privées, ne cessait d'augmenter !

Au moment où l'année 2011 est décrétée « Année internationale des forêts », comment transformer ce slogan en réalité locale, et ce, pas seulement pour une année ?

À défaut de tout pouvoir changer d'un seul coup, qu'au moins 2011 soit, en Champagne-Ardenne, l'année de la prise de conscience que la forêt et le bois peuvent être à la base d'un développement économique de proximité important, avec les emplois correspondants.

Tout concourt aujourd'hui à la meilleure valorisation du produit de nos forêts, le bois-matériau comme le bois-énergie, tous deux compétitifs et durables ! Il nous faut donc retrouver l'enthousiasme et croire à la modernité de notre bois et à l'avenir de nos professions.

Mais plus encore, il nous reste à inventer de nouveaux schémas fonctionnels pour la filière intégrant, de la gestion forestière à la commercialisation des produits, l'innovation indispensable pour assurer la prospérité de nos industries en place et en attirer de nouvelles.

Claude Barbier
Directeur du CRPF



**ANNÉE INTERNATIONALE
DES FORÊTS • 2011**

Des forêts pour les hommes

*"Une forêt privée gérée et préservée
par un réseau d'hommes compétents
au service des générations futures"*





Plantes invasives : ouvrir l'œil en forêt

Les invasions biologiques sont reconnues comme l'une des plus graves menaces pour la santé écologique de la planète, et la seconde cause d'érosion de la biodiversité dans le monde après la destruction des habitats naturels selon l'UICN⁽¹⁾.

De tout temps l'homme, au travers de ses migrations, a transporté avec lui, volontairement ou non, bon nombre d'espèces végétales en dehors de leurs aires de répartition naturelles. Avec les changements planétaires globaux, les introductions d'espèces se sont accélérées faisant apparaître des risques nouveaux pour l'environnement et la biodiversité.

Dans la plupart des cas, les plantes exotiques introduites sur le territoire n'ont qu'une incidence limitée sur l'environnement. Ce n'est seulement que dans quelques cas et, souvent après plusieurs années de présence sans se faire remarquer, que certaines d'entre elles prolifèrent de manière incontrôlée dans le milieu naturel en l'absence de prédateurs, de concurrence ou de parasites. Elles peuvent alors provoquer de graves désordres écologiques. En Champagne-Ardenne comme partout dans le monde, les habitats aquatiques et humides sont les plus vulnérables et les plus menacés par les espèces exotiques invasives, qui profitent de la dynamique naturelle



Parthenocissus inserta



Parthenocissus inserta

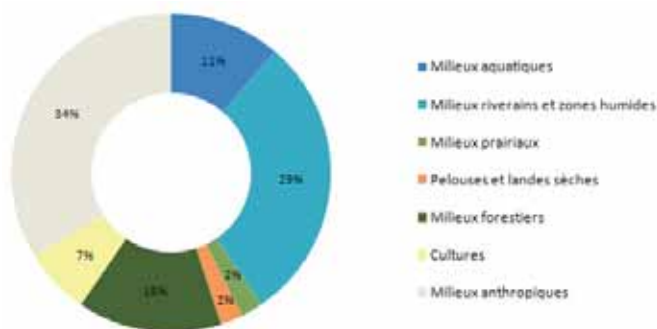
L. BOUDIN © MNHN-CBNBP

A. REICH © MNHN-CBNBP

de l'eau pour proliférer et coloniser de nouveaux écosystèmes. Moins perméables aux invasions biologiques par la densité de leur couvert végétal, leur structure complexe, et leur stabilité, les écosystèmes forestiers ne sont toutefois pas épargnés par le phénomène. L'une des causes majeures d'introduction est le dépôt sauvage de déchets verts. L'implantation de ces espèces est par ailleurs facilitée par les zones de passage et à la faveur de perturbations dans le couvert forestier : chemins d'exploitation, clairières ou chablis. Des graines de toutes origines, charriées accidentellement par les engins ou apportées par d'autres

vecteurs (vent...) trouvent sur ces sols à nu et remaniés un habitat de prédilection pour se développer. C'est ainsi que la Vigne Vierge (*Parthenocissus inserta*), liane plantée dans les jardins, se rencontre aujourd'hui en lisière et dans certains bois de la région où elle prolifère jusqu'à former de véritables draperies dans les houppiers, étouffant la végétation indigène et les plantations en place. D'autres essences arbustives ou arborescentes exotiques, plantées à l'origine dans les forêts pour la production sylvicole ou l'agrément, ont acquis depuis un comportement invasif.

Répartition par type d'habitat des espèces végétales invasives et potentiellement invasives de Champagne-Ardenne.



(source : MNHN-CBNBP – décembre 2010)



Robinia pseudoacacia.

L. BOUDIN © MNHN-CBNBP

Rapporté en France par un jardinier de Louis XIII, le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) couvre aujourd'hui 0,8 % de la forêt française.

En forêt de Compiègne, une autre essence pose problème. Le Cerisier tardif (*Prunus serotina*) introduit pour ses diverses qualités ornementales et sylvicoles puis maintenu par la suite pour développer les activités cynégétiques (fruits), échappe à tout contrôle. Au point de devenir l'élément dominant du paysage : plus des ¾ de la forêt de Compiègne sont aujourd'hui infestés ! Du point de vue des gestionnaires, l'impact économique est considérable. L'envahissement total des parcelles conduit à un blocage de la régénération forestière, empêchant de surcroît le maintien d'autres essences. Les parcelles envahies sont considérées comme perdues pour la production ⁽²⁾.

Fort heureusement l'espèce n'a pas encore été décelée en Champagne-Ardenne bien que la région abrite des stations forestières aux conditions écologiques similaires. Pour ces espèces à risque, la prévention et la vigilance sont donc de mise :

éviter d'introduire l'espèce, et signaler toute observation dans le milieu naturel afin d'intervenir efficacement avant le déclenchement du processus d'invasion.

C'est pour faire face à cette problématique émergente, que la DREAL ⁽³⁾ Champagne-Ardenne a confié au CBNBP ⁽⁴⁾ la création d'un réseau participatif de veille et d'alerte sur les plantes exotiques invasives dans la région. Un premier bilan de la situation réalisé cette année a notamment permis d'identifier 53 espèces végétales invasives ou susceptibles de l'être dans un futur proche dans la région. Parmi celles-ci, une dizaine de plantes concernent les forêts et sont listées ci-dessous. Le CBNBP centralise les informations relatives à la localisation de ces espèces pour mieux évaluer le phénomène et alerter les gestionnaires. Il se tient à la disposition des forestiers pour de plus amples informations.

Émilie Weber
Délégation Champagne-Ardenne
Conservatoire botanique
national du Bassin parisien



Balsamine de l'Himalaya

Photo S. Gaudin

- (1) Union Internationale pour la Conservation de la Nature.
- (2) DECOCQ G. (2004) – Dynamique invasive du Cerisier tardif, *Prunus serotina* Ehrh., en système forestier tempéré : déterminants, mécanismes, impacts écologiques, économiques et socioanthropologiques. Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, Université de Picardie Jules Verne, 38p.
- (3) Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.
- (4) Conservatoire botanique national du Bassin parisien (<http://cbnbp.mnhn.fr/>).

Nom vernaculaire	Taxon	Champagne Ardenne	Statut d'indigénat	Origine géographique
Érable frêne	<i>Acer negundo</i> L.	A	Naturalisé	Amérique du Nord
Balsamine de l'Himalaya	<i>Impatiens glandulifera</i> Royle	A	Naturalisé	Asie centrale
Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i> L.	A	Naturalisé	Amérique du Nord
Glycérie striée	<i>Glyceria striata</i> L.	P	Naturalisé	Amérique du Nord
Balsamine à petites fleurs	<i>Impatiens parviflora</i> DC.	P	Naturalisé	Asie
Vigne vierge	<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern) Fritsch groupe	P	Naturalisé (Planté/Cultivé)	Amérique du Nord
Noyer du Caucase	<i>Pterocarya fraxinifolia</i> (Poir.) Spach	P	Naturalisé (Planté/Cultivé)	Moyen-Orient, Caucase
Cotonéaster horizontal	<i>Cotoneaster horizontalis</i> Decne	O	Naturalisé (Planté/Cultiva)	Asie
Mahonia faux-houx	<i>Mahonia aquifolium</i> (Pursh) Nutt	O	Subspontané (Planté/Cultivé)	Amérique du Nord
Cerisier tardif	<i>Prunus serotina</i> Ehrh.	O	Non observé	Amérique du Nord
Scirpe noirâtre	<i>Scirpus atrovirens</i> Willd.	O	Naturalisé	Amérique du Nord
Spirées	<i>Spiraea</i> spp.	O	Naturalisé (Planté/Cultivé)	Amérique du Nord
Symphorine à fruits blancs	<i>Symphoricarpos albus</i> (L.) S.F. Blake	O	Subspontané (Planté/Cultivé)	Amérique du Nord

Espèce exotique : A = invasive avérée P = invasive potentielle O = en observation.



Évolution récente du prix du bois-énergie en France

(source : ADEME - 2010)

	Produits livrés	Prix 2003	Prix 2006	Prix 2008	Prix 2009	Variation 2009/2008	Variation 2009/2005
Marché des particuliers	Bûches de 50 cm	49	55	61	60	- 2 %	+ 2 %
	Bûches d'1 m	42	47	53,5	54	+ 1 %	+ 5 %
	Granulés en sac	288	291	302	290	- 4 %	0
Marché des collectivités	Sciures	17	24	35	38,8	+ 11 %	+ 17 %
	Écorces	17	24	23	19,9	- 13 %	- 6 %
	Granulés en sac	140	208	243	230,8	- 5 %	+ 4 %
	Broyats de DIB	29,5	32	38	37,6	- 1 %	+ 6 %
	Plaquettes forestières bocages (prix moyen)	39	56	61	60	- 2 %	+ 2 %

Le prix des bûches est donné en €/stère, celui de tous les autres produits est en €/tonne.



Plaquettes pour chauffage

Pour les particuliers, après une période (2003 à 2008) d'accroissement continu des prix, 2009 a vu la tendance s'inverser de manière quasi-générale. Le combustible bois demeure la source d'énergie la moins coûteuse, notamment par rapport à

l'électricité domestique.

Pour les collectivités, la tendance paraît très favorable à la plaquette forestière dont le prix ne devrait augmenter que modérément avec la structuration grandissante des approvisionnements.

Bilans national et régionaux du bois de chauffage en France

(source CEREN à partir de l'enquête « logement 2006 » de l'INSEE)

En 2006, un peu plus d'une maison sur trois utilise un appareil de chauffage au bois, contre moins de 2 % des appartements. Le nombre des maisons utilisant le bois à titre principal a continué à diminuer, mais plus doucement qu'avant, alors que

le nombre de maisons utilisant le bois en chauffage d'appoint a, lui, légèrement augmenté.

Entre 1992 et 2006, le nombre des chaudières à bois a diminué de 40 % et celui des cuisinières chauffantes de 70 %. Au contraire, on note une forte progression des poêles et des inserts, ce qui a permis de maintenir à l'équilibre le parc national des appareils de chauffage au bois.

Le taux des maisons neuves utilisant un appareil à bois est en 2006 le plus faible jamais constaté, avec seulement 15 %.

La consommation de bois par maison est en baisse continue depuis 1992, passant en moyenne de 8,5 à 7,5 stères par an.

En 2006, la consommation totale de bois de chauffage en France était de 39 millions de stères, elle atteignait

57 millions de stères en 1992.

45 % des ménages de Champagne-Ardenne utilisent le bois, ce qui place notre région au 4ème rang national derrière le Limousin (58 %), la Corse et la Franche-Comté.

Mais la consommation totale de bois de feu ne cesse de diminuer car la région Champagne-Ardenne ne s'inscrit plus que pour 1 823 000 stères en 2006, alors que ce montant était de 2 935 000 stères en 1992.

La baisse de consommation de bois de feu entre 2001 et 2006 a été la plus forte en Bourgogne (- 28 %) et en Aquitaine. A contrario, cette consommation a fortement augmenté en île-de-France (+ 25 %), Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais et Alsace.



Bois de chauffage



Le guide pour l'identification des stations et le choix des essences dans les milieux alluviaux

Un nouvel outil d'aide à la décision pour une gestion raisonnée des espaces boisés de vallées

La gestion délicate des milieux alluviaux

Présentant une alternance de prairies, de cultures, de forêts et de peupleraies, les milieux alluviaux présentent de nombreux intérêts (paysagers, économiques, écologiques ou encore sociaux) qui peuvent sembler incompatibles entre eux.

Ils sont situés à proximité d'un cours d'eau et sont donc sous l'influence d'une nappe alluviale. Leurs sols ont des caractéristiques très différentes car ils sont constitués d'alluvions déposées lors des crues par les cours d'eau. Ces particularités peuvent compliquer la gestion forestière, notamment le choix des essences adaptées à chacun de ces sols, surtout lorsque la question de planter ou non du peuplier se pose.

La réalisation d'un outil d'aide à la décision traitant de l'ensemble des espaces boisés alluviaux est alors apparue comme une nécessité. Les principaux objectifs du guide sont de :

- ♦ présenter les particularités et intérêts propres aux milieux alluviaux ;
- ♦ permettre un diagnostic stationnel quel que soit le type de formation boisée : forêt subnaturelle ou peupleraie, et quel que soit le mode de gestion (présence ou non d'un sous-étage) ;
- ♦ proposer des choix d'essences adaptées en tenant compte de l'intérêt écologique de certains milieux.



Zone de validité géographique du guide.

Un guide unique pour de nombreuses vallées alluviales

Initié en 2005, ce projet devait concerner les vallées des cours d'eau de la région Champagne-Ardenne, mais il est rapidement apparu que les bassins hydrographiques pouvaient être traités dans leur ensemble et que la zone pouvait être étendue aux régions limitrophes. Ainsi, des tests sur le terrain ont permis de démontrer qu'il était possible d'inclure les cours d'eau des bassins de l'Aisne, du Loing, de la Marne, de la Meuse, de la Moselle, de l'Oise, de la Seine amont (incluant l'Aube), de la Somme et de l'Yonne, dans la zone de validité du guide (voir carte ci-dessus).

Principalement conçu par le CRPF de Champagne-Ardenne, ce guide n'aurait pu être élaboré sans la collaboration d'acteurs œuvrant dans les milieux forestiers ou alluviaux (partenaires techniques forestiers, gestionnaires de forêts privées ou relevant du régime forestier, organismes de recherche appliquée, structures

chargées de la protection de l'environnement, syndicats de rivières...). Le financement de ce projet a été assuré par les Conseils régionaux de Champagne-Ardenne et de Picardie, les Conseils généraux de l'Essonne, de la Seine-et-Marne et des Yvelines, les Agences de l'eau Seine-Normandie et Rhin-Meuse, la DREAL de Champagne-Ardenne et le Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

Qu'est-ce qu'un guide des stations ?

Une station forestière est une étendue de terrain homogène dans ses conditions physiques et biologiques (climat, topographie, sol, végétation...). Ce guide permet d'identifier les stations forestières, c'est-à-dire qu'il permet, à partir d'un certain nombre d'observations sur le terrain, d'aboutir à une description des différents milieux, appelés unités stationnelles, et de mettre en évidence leurs facteurs favorables ou défavorables à la croissance des essences forestières.

Comment utilise-t-on ce guide ?

L'utilisation de ce guide nécessite quelques connaissances en pédologie et en botanique ; il est donc plus particulièrement destiné aux gestionnaires et autres aménageurs du territoire car l'expérience et la connaissance de terrain restent indispensables pour une utilisation optimale.

L'étude des stations des milieux alluviaux repose sur l'observation de plusieurs facteurs :

- ♦ **la position de la station étudiée** : éloignement par rapport au cours d'eau, microtopographie...;
- ♦ **le sol** : un sondage à l'aide d'une tarière pédologique permet d'estimer les propriétés du sol (observation des proportions de sable, de limon et d'argile, présence de taches traduisant un engorgement plus ou moins long et intense, présence de calcaire, d'un obstacle à l'enracinement ou de la nappe alluviale...);
- ♦ **la végétation** : les plantes, comme les arbres, peuvent avoir des besoins différents vis-à-vis de la fraîcheur du sol ou de sa richesse minérale. L'observation des plantes présentes permet donc de compléter le diagnostic provenant de l'étude du sol et d'estimer au mieux sa richesse en minéraux et son degré d'humidité.



Photo S. Gaudin

Le guide permet de synthétiser ces différentes observations et d'aboutir à la description des 17 unités stationnelles qui ont été différenciées dans les milieux alluviaux.

Quel contenu pour quels objectifs ?

Les objectifs de ce guide sont multiples. De nombreuses informations y sont présentées afin d'améliorer la connaissance de ces milieux alluviaux (les intérêts, les menaces...) et de pouvoir y exercer une gestion appropriée.

Améliorer la prise en compte de l'environnement

Les milieux alluviaux sont caractérisés par une grande richesse en espèces végétales.

Cette richesse en espèces est d'abord le résultat d'une diversité importante en habitats, principalement due à :

- ♦ l'alternance de milieux ouverts et fermés, de prairies, de forêts, de peupleraies,
- ♦ l'influence d'une nappe alluviale plus ou moins profonde, qui conditionne la composition en essences forestières ; les milieux les plus humides sont généralement composés de saules ou d'aulnes, les plus secs sont plutôt composés de chênes, par exemple.

Ces milieux différents accueillent donc de nombreuses plantes rares

ou protégées dont certaines sont présentes uniquement dans les vallées alluviales.

Le guide présente une liste non exhaustive d'espèces pouvant être rencontrées sur certaines unités stationnelles. L'objectif de cette information est que la présence potentielle ou avérée de ces plantes rares puisse être prise en considération lors de la gestion des forêts concernées.



Informez sur la menace des plantes invasives

Certaines plantes introduites volontairement ou non peuvent trouver des conditions de croissance très favorables en vallées et se propager de manière incontrôlée, menaçant alors les plantes indigènes. C'est le cas de la Renouée du Japon par exemple, dont il est très difficile de freiner la propagation.



Feuille de frêne commun

Le guide dresse une liste de plantes pouvant être considérées comme invasives et se développant fréquemment dans les milieux alluviaux. Les modes de lutte les plus adaptés à chaque espèce sont évoqués ; en effet, la fauche peut être efficace pour limiter le développement de certaines plantes, mais elle peut aussi stimuler la croissance d'autres espèces !

Proposer des essences variées

L'une des principales finalités du guide est de proposer des essences adaptées aux milieux alluviaux étudiés. Ainsi, une liste des essences locales (frêne, chêne pédonculé, érables, aulne glutineux...) adaptées à chaque station, est proposée dans le guide, sur les pages décrivant les 17 unités stationnelles. Par ailleurs, les cultivars de peupliers peuvent trouver de bonnes conditions de croissance sur certaines stations alluviales. Les cultivars adaptés et inadaptés sont donc listés pour chaque unité stationnelle. Cependant, de nouveaux cultivars sont régulièrement proposés par les pépiniéristes, d'autres au contraire, peuvent être supprimés pour des rai-

sons sanitaires. Il est donc impératif de pouvoir mettre à jour ces informations si nécessaire. C'est la raison pour laquelle le tableau de choix des cultivars par unité stationnelle figure sur une fiche amovible, jointe au guide.

Recommander une gestion adaptée, en forêt et en peupleraie

Les forêts alluviales occupent aujourd'hui de faibles surfaces qu'il est important de préserver, surtout lorsqu'il s'agit de forêts anciennes (voir encadré). Un certain nombre de préconisations figurent dans le guide, afin que la gestion des milieux alluviaux soit adaptée à ses particularités. Par exemple, les sols y sont souvent humides, donc sensibles au tassement et à l'orniérage ; les périodes sèches ou de gel doivent donc être privilégiées lors du débardage.

Par ailleurs, les peupleraies occupent des surfaces très étendues dans certaines vallées où il ne subsiste plus que de faibles surfaces de prairies ou de forêts. Comme la gestion des forêts sub-naturelles, la populiculture peut être pratiquée de façon raisonnée. Les peupleraies doivent d'abord être plantées sur des terrains adaptés et si possible ne présentant pas d'intérêt patrimonial particulier (cultures ou anciennes peupleraies). Des recommandations prenant en compte l'environnement lors de la plantation, des entretiens et de la récolte des peupliers, sont développées dans le guide.



Chênaie humide à grands carex

Photo S. Gaudin

Des formations à l'utilisation du guide

Des journées de formation à l'utilisation du guide des stations des milieux alluviaux vont être organisées par le CRPF cet été. Elles seront destinées aux gestionnaires forestiers et autres acteurs œuvrant dans les milieux alluviaux. Elles leur permettront de se familiariser avec ce nouveau guide et avec la végétation qu'il est nécessaire de connaître pour l'utiliser.

L. Carnnot

Les forêts alluviales anciennes

Les forêts anciennes correspondent à des surfaces forestières composées d'essences indigènes n'ayant pas subi d'interruption de leur état boisé depuis plusieurs siècles. Elles ne représentent qu'un quart des forêts alluviales actuelles, qui représentent elles-mêmes de faibles surfaces. Elles doivent donc être préservées au maximum car elles abritent des espèces végétales et animales particulières.

Une plaquette d'information sera bientôt éditée afin de présenter la notion de forêt alluviale ancienne. Par ailleurs, une cartographie des forêts anciennes est en cours de réalisation sur certaines vallées de la région Champagne-Ardenne.

Photo T. Glay



Vallée de l'Ornain

Le guide des stations des milieux alluviaux est prioritairement destiné aux gestionnaires forestiers. Nous avons interrogé Damien FRANCOIS, responsable de l'agence de Champagne-Ardenne de la coopérative forestière Forêts & Bois de l'Est. Cette structure est très présente dans la gestion forestière en vallées alluviales, et particulièrement en peupleraie. Nous avons donc souhaiter connaître son opinion concernant l'édition de ce nouveau guide des stations.

1) Utilisez-vous les guides de stations réalisés par le passé par le CRPF (Champagne humide, Plateaux calcaires, Pays d'Othe) ?

Nos différents services, qui interviennent dans les vallées alluviales mais aussi dans les autres régions naturelles champardennaises, se sont appropriés ces différents documents au fur et à mesure de leur sortie et ils en font désormais un usage régulier :

- ◆ notre service Gestion, pour la détermination des conditions stationnelles des forêts de nos adhérents et l'élaboration des orientations sylvicoles les plus appropriées.
- ◆ notre service Travaux, pour l'évaluation de la pertinence économique des investissements à réaliser et le choix des essences à favoriser.
- ◆ notre service Exploitation, pour la prise en compte des recommandations techniques et environnementales associées.

Ces documents sont d'autant plus utilisés par nos équipes que nous sommes associés par le CRPF aux différentes étapes de leur élaboration avec notamment des phases de test sur le terrain.

2) La coopérative Forêts & Bois de l'Est intervient dans la gestion populiicole (plantations, dégagements, élagages, récolte). Comment les clones sont-ils actuellement choisis lors des reboisements ? Le nouveau

guide des milieux alluviaux va-t-il changer votre approche ?

Actuellement nous disposons d'une dizaine de cultivars performants pour la pratique de la populiiculture. Mais cette performance (aptitude à produire du bois de qualité, résistance aux maladies, vitesse de croissance...) est fortement conditionnée par l'adaptation du cultivar aux conditions stationnelles du milieu sur lequel on l'implante... Lors des projets de reboisement, nos techniciens accordent donc, dans un souci de rentabilité maximale, la plus grande attention à choisir, en concertation avec les propriétaires, le bon cultivar pour la bonne station. Quand plusieurs solutions sont possibles, ils encouragent ceux-ci à diversifier leur production afin de minimiser les risques (sanitaires notamment).

Ce nouveau guide devrait donc nous permettre de progresser encore dans l'adéquation cultivar / station et d'améliorer ainsi la rentabilité des investissements de nos adhérents...

3) Quelle place donnez-vous aux forêts alluviales résiduelles (à base de chêne pédonculé, de frêne, d'aulne glutineux...) dans les boisements de vos adhérents ?

Concernant les peupleraies, notre priorité actuelle est que les surfaces actuellement boisées en peuplier le demeurent dans le respect des législations en vigueur. Après

chaque exploitation, nous proposons donc systématiquement à nos adhérents de reconstituer leurs parcelles sous réserve toutefois que les potentialités populiicoles de ces dernières le justifient.

Concernant les forêts alluviales résiduelles, nous nous efforçons de les préserver au maximum en n'entretenant aucune opération de transformation par boisement de celles-ci.

Nous accordons par ailleurs une attention particulière aux ripisylves en allant même jusqu'à les reconstituer là où elles sont absentes.

4) Ce guide des stations détaille des préconisations environnementales (liste de plantes protégées, listes d'espèces végétales invasives, recommandations de gestion en faveur de la biodiversité, etc.). Pensez-vous que ces informations seront utiles aux gestionnaires et aux propriétaires forestiers ?

Dans le cadre de notre politique environnementale (F&BE est certifiée PEFC et ISO 14001) nous nous devons de limiter nos impacts négatifs sur l'environnement et de prendre en compte les espèces et les milieux sensibles. Ceci est particulièrement important dans les vallées qui sont des milieux remarquables qu'il nous faut gérer de manière durable... et nos adhérents qui bénéficient de la certification PEFC en sont bien conscients !

Interview réalisée par S. Gaudin



Peupleraie sans sous-étage dans la Vallée de l'Aube.

Photo L. Carnot



10 ans de la filière forêt-bois en Champagne-Ardenne : bilan alarmiste !

En 1999, année précédant la grande tempête de Noël, la récolte champardennaise totale de bois s'élevait à 2 000 000 m³.

Survint la tempête qui abat 14 millions de m³ environ, principalement sur les départements de Haute-Marne, Marne et Aube.

La récolte de l'année suivante est donc sensiblement augmentée puisqu'elle atteint 2,8 millions de m³, mais ce mouvement est très éphémère, la récolte régressant à 2,5 millions de m³ en 2001 et l'on retrouve dès 2002 le niveau de récolte d'avant tempête. Mais le plus grave est qu'ensuite les volumes récoltés ne cessent de diminuer. **Finalement, en 2008, le volume de la récolte est inférieur d'un tiers à celui de 1999 et quasiment égal à celui de 1994 avec 1,3 million de m³.**

Ce recul est également constaté au niveau national, mais il est moins accentué. Ce qui se traduit par une régression de la région dans l'ordre des régions productrices de bois ; alors qu'elle se situait à la 6^{ème} place avec 5,5 % de la production nationale en 1999, notre région ne se situe plus qu'à la 11^{ème} place en 2008 avec 3,7 %. Ce sont essentiellement les chênes, hêtres et peupliers qui ont vu leur récolte chuter alors que les volumes de résineux sont restés assez sta-

Récolte 2008

m ³	Bois d'œuvre		Bois d'industrie		Total (*)
	Feuillus	Résineux	Feuillus	Résineux	
Ardennes	92 526	75 275	122 384	92 134	418 987
Aube	103 696	30 578	50 861	13 164	204 026
Marne	116 458	13 390	180 291	18 294	332 702
Haute-Marne	131 617	35 258	136 084	39 912	362 277
Région	444 298	154 501	489 884	163 735	1 317 992

(*) Y compris les bois de feu commercialisés.

bles ; ce qui correspond à un doublement de leur part dans la récolte de bois d'œuvre depuis 10 ans. Un autre fait notable est, depuis 2002, le dépassement des volumes de bois d'œuvre récoltés par les bois d'industrie.

À la chute de la récolte correspond également un effondrement de la production des sciages. **En 2008, la production régionale de sciages n'est plus que de 180 000 m³ alors qu'elle atteignait 370 000 m³ en 1999.** La Champagne-Ardenne occupait alors la 10^{ème} place du classement national et n'est plus qu'à la 15^{ème} place en 2008. La diminution concerne toutes les essences, mais principalement le hêtre et le peuplier. Le chêne se tient mieux et notre région a la chance de compter encore quelques très belles unités industrielles, principalement dans l'Aube.

En 10 ans, le nombre d'entreprises d'exploitation forestière a régressé

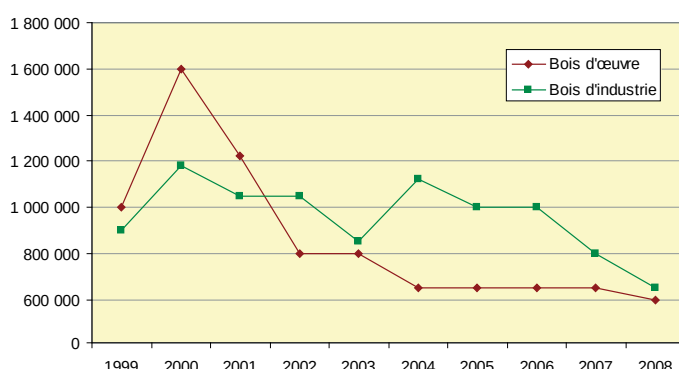
des 2/3 avec un fort mouvement de concentration. Notre région devient également un territoire de récolte pour les entreprises non régionales, principalement lorraines et bourguignonnes. Plus d'1/4 des volumes récoltés dans la région part à l'étranger, soit 13 % des exportations françaises. Sous-exploitation et tiers-mondialisation par exportation de bois ronds, deviennent les principales caractéristiques de la région Champagne-Ardenne. Seuls éléments positifs : la progression de la production de plaquettes à partir des produits connexes de scierie et l'augmentation des volumes de bois certifiés PEFC avec une proportion de plus de 40 % de la production régionale.

Cette analyse du Service régional de l'information statistique et économique de la DRAAF est basée sur les enquêtes annuelles de branches pratiquées auprès des exploitants forestiers et industriels de la 1^{ère} transformation du bois.

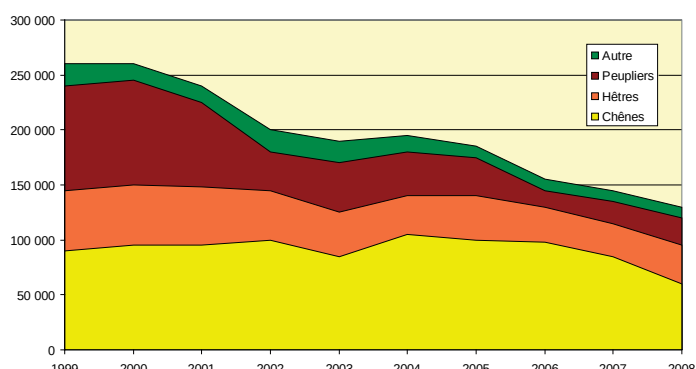
Pour en savoir plus, consulter :

Agreste Champagne-Ardenne Décembre 2010

Evolution de la production régionale de bois ronds



et de sciages



La santé de la forêt privée régionale en 2010

Ce bilan est établi d'après les observations des 4 correspondants-observateurs mis à la disposition du Département de la Santé des Forêts par le CRPF. Spécialistes des questions phytosanitaires, ils réalisent des enquêtes, établissent des diagnostics, utilisent les renseignements communiqués par les propriétaires et les gestionnaires. Ces différentes activités représentent 105 journées de travail qui permettent une connaissance précise de l'évolution de la santé des forêts.

Le climat

L'année 2010 a bénéficié d'une pluviométrie moyenne mais irrégulièrement répartie dans le temps. L'hiver 2009/2010 a été rigoureux, il est suivi d'un printemps et d'un début d'été plutôt secs mais peu dommageables à la reprise des plantations. L'automne est contrasté. Deux coups de vent ont ébranlé les forêts : le 28 février, la tempête Xynthia génère des dégâts modérés et diffus. Le 14 juillet, des vents violents sont à l'origine de chablis significatifs, essentiellement dans les Ardennes.

Les scolytes des résineux

Comme les années précédentes, les scolytes des résineux sont restés discrets. En 2011, il faudra, cependant, se montrer vigilant car les peuplements sinistrés par le vent et non exploités sont autant de redoutables points d'explosion des populations.

Les défoliateurs

Les défoliateurs feuillus précoces (chenilles de tordeuses, de géométrides) pour la 5^{ème} année consécutive, ont peu marqué le paysage à l'inverse de la processionnaire du chêne présente dans les 4 départements et en phase d'expansion.

L'Aube a souffert de défoliations spécifiques : cocktails de chenilles et coléoptères sur jeunes peupleraies, réapparition du bombyx du pin à Mailly-le-Camp et surtout, 1^{er} signalement de la présence de la processionnaire du pin dans la région (Vulaines et la Motte-Tilly) ce qui confirme la progression vers le nord du ravageur.

Le bombyx cul brun est toujours



Bombyx cul brun.

Photo Y. Dehoche

très actif sur les haies en bordure de route en Champagne crayeuse.

Les dépérissements

Ils se caractérisent par la perte de vitalité des arbres pouvant entraîner la mort sans que l'on puisse en attribuer précisément la cause à un facteur unique. C'est la conjonction de plusieurs facteurs, prédisposants (un sol superficiel par exemple) déclenchants (la sécheresse...) aggravants (défoliateurs...) qui entraînent le dépérissement de l'arbre.

Pas de dépérissement d'ampleur sur chêne et hêtre pour lesquels on constate une amélioration. Ce n'est malheureusement pas le cas d'*Abies grandis* qui multiplie les signes de faiblesse et tend à disparaître de la région. Le douglas fait toujours l'objet de signalements ponctuels.

Les problèmes de dépérissement signalés l'année dernière sur A4A dans l'Aube et la Marne apparaissent dans les Ardennes.



Processionnaire du chêne

Coordonnées des 4 correspondants-observateurs :

- ♦ **R. Drouhin** - Antenne des Ardennes - 17 rue du Château - Villers-Semeuse - 08013 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES CEDEX - ☎ 03.24.57.61.88
- ♦ **B. Bouchet** - Antenne de l'Aube - 42 rue de la Paix - B.P. 3070 - 10012 TROYES CEDEX - ☎ 03.25.73.24.88
- ♦ **Y. Dehoche** - Maison Régionale de la Forêt et du Bois - Complexe Agricole du Mont Bernard - Route de Suippes - 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE - ☎ 03.26.65.18.25
- ♦ **L-A. Lagneau** - Antenne de la Haute-Marne - 6 rue Bouchardon - B.P. 106 - 52003 CHAUMONT - ☎ 03.25.03.40.84

Photo Y. Dehoche

Photo Y. Dehoche



Feuille de peuplier rouillée.

La rouille du peuplier

La rouille E4 sur peupliers interaméricains (Beaupré, Boelare) fait maintenant partie du paysage estival populaire, elle affirme, inéluctablement son œuvre morbide à l'origine de pertes de vigueur puis de mortalités.

La chalarose du frêne

Due au champignon *Chalara fraxinea*, provoque des nécroses du tronc et des rameaux, des descentes de cimes et des mortalités sur arbres de tous âges. La chalarose continue sa progression en Haute-Marne où elle atteint aujourd'hui les $\frac{3}{4}$ du département. Les 3 autres départements sont toujours indemnes. En 2011, la maladie va continuer à faire l'objet d'un suivi particulier.

Le puceron lanigère

Il est à l'origine de mortalités sur

peupliers I214, Triplo, I 45-51 et Dorskamp. Sa présence y était suspectée dans l'Aube depuis 2007, elle y est constatée en 2009. Des stigmates d'attaques anciennes sont également relevés dans la Marne mais le ravageur n'est pas observé en Champagne-Ardenne cette année. Ce coup d'arrêt est une bonne nouvelle qu'il ne faut pas surestimer, il s'agit sans doute d'une rémission passagère.

Autres problèmes

L'oidium du chêne a été très présent cet automne.

Recrudescence de la graphiose de l'orme dans l'Aube.

Des attaques localisées de rongeurs sur peupliers et jeunes plantations. Nouveau cas de verticilose de l'érable en Champagne crayeuse.

Plus anecdotique pour la forêt mais visible par tous, les attaques quasi systématiques de la mineuse des feuilles du marronnier dans les parcs et les alignements en bordure de route de cette essence.

La bonne santé des forêts est plus affaire de prévention que de lutte, c'est pourquoi, dans la perspective du réchauffement global, il faut s'attacher à placer la forêt dans les

meilleures conditions possibles pour affronter l'adversité. La première de ces conditions tient de la bonne adéquation entre les exigences des essences forestières et les caractéristiques des stations. Pour cela, l'utilisation des catalogues des stations forestières, lors des reboisements, est essentielle.

La sylviculture a aussi un rôle primordial à jouer en privilégiant les bonnes pratiques : interventions fréquentes et modérées, respect du sous-étage, du mélange d'essences et des sols lors des exploitations (cloisonnement, débardage sur sol réssuyé et portant).

Les propriétaires et les gestionnaires : un relais indispensable

Pour jouer correctement leur rôle de courroie de transmission, les correspondants-observateurs ont besoin de vous.

N'hésitez pas à les informer, même de problèmes que vous connaissez bien ou que vous jugez commun. Vous participerez ainsi à une meilleure maîtrise de la santé des forêts.

Régis Drouhin et les correspondants-observateurs du DSF pour la forêt privée.

Photo Y. Dehoche



Chalarose du frêne.

Photo S. Gaudin



Graphiose de l'orme.



Leucoma salicis.

Photo Y. Dehoche



Prochaines élections des conseillers du CRPF

Votez, c'est important pour l'établissement public mais plus encore pour vous, propriétaires forestiers !

Le 7 juin 2011, vos représentants seront élus au conseil du CRPF. Si vous êtes inscrits sur les listes électorales départementales, vous allez recevoir prochainement le matériel de vote.

Votre vote est important car le conseil de centre délibère sur l'ensemble des questions concernant la gestion des forêts privées régionales. Aussi, n'oubliez pas de renvoyer avant le 7 juin prochain votre bulletin dans l'enveloppe pré-imprimée qui est prévue à cet effet.

Le rôle des conseillers du CRPF

Depuis 2010, les CRPF sont devenus délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), sans que leurs missions ne changent fondamentalement. Les conseillers

(nouveau nom des administrateurs) sont désormais au nombre de 9 en Champagne-Ardenne :

- ♦ 6 conseillers sont élus par les 4 collèges départementaux des propriétaires forestiers, les listes électorales départementales sont consultables sur le site : <http://www.crpf.fr> ; le vote s'effectue par correspondance. Sur ces 6 conseillers : 4 représentent les propriétaires dont les forêts disposent d'un plan simple de gestion agréé et deux représentent les propriétaires signataires d'un autre type de document de gestion durable (CBPS, RTG),
- ♦ 1 conseiller est élu par le collège régional des organisations professionnelles,
- ♦ enfin siège de droit, le Président de la Chambre régionale d'agriculture ou son représentant,

- ♦ et 1 représentant des personnels du CRPF.

Le conseil de centre est élu pour 6 ans. Le rôle des conseillers est important puisqu'ils sont la voix des propriétaires forestiers qu'ils représentent au sein du conseil où siège également le commissaire du gouvernement représentant le Préfet de Région. À ce titre, les conseillers décident notamment des orientations à prendre en matière de développement forestier, de formation des propriétaires forestiers, de vulgarisation sylvicole, de protection de l'environnement et de développement économique des territoires ; ils agréent également les documents de gestion durable (plan simple de gestion, règlement type de gestion)...

Ph.Juino

Troisième journée de la forêt privée de Champagne-Ardenne

Samedi 24 septembre 2011 à Givry-en-Argonne (51)

La journée régionale de la Forêt Privée a pour objectif de rassembler les propriétaires forestiers et l'ensemble de leurs partenaires de la filière bois autour d'un thème forestier d'actualité avec la visite de réalisations correspondantes. En 2011, cette journée est organisée dans la Marne par l'Union de la Forêt Privée de Champagne-Ardenne (UFPCA) conjointement avec le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) et l'interprofession Valeur-Bois et avec l'appui des organismes de la forêt privée oeuvrant sur le département.

En cette année internationale des forêts, le thème retenu est :
« Comment produire et mobiliser plus, tout en respectant mieux la biodiversité ? ».

Le programme et le bulletin d'inscription à cette journée sont joints au présent Sylvinfo.

Bulletin de liaison des organismes de la forêt privée de la région Champagne-Ardenne

CRPF

 **MRFB - Complexe Agricole du Mt Bernard - Route de Suippes 51000 Châlons-en-Champagne**

 **03 26 65 18 25**

 **03 26 65 47 30**

 **champagneardenne@crpf.fr**

Sylvinfo est réalisé par le Centre Régional de la Propriété Forestière de Champagne-Ardenne, par l'Union de la Forêt Privée de Champagne-Ardenne et par les Syndicats des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs Départementaux.

Crédits photos et illustrations : CRPF de Champagne-Ardenne, Syndicats départementaux

Directeur de la publication : Patrice BONHOMME

Directeur de la rédaction : Claude BARBIER

Impression : Imprimerie Le Réveil de la Marne à Épernay (51).

 **IMPRIMERIE
LE RÉVEIL DE LA MARNE**

